

OCTOBRE 2020



Patricia DEGUERRY
Maire

Chers Groissiat,

Nous avons initié en mai dernier cette lettre d'informations afin de tisser un rapport permanent avec la population pour communiquer, rassurer, maintenir le lien social en raison de la crise sanitaire inédite qui nous accablait.

Six mois plus tard, nous espérons tous pouvoir renouer avec l'ambiance festive qui nous unit sur Groissiat, signe que nous serions revenus à une vie normale.

Mais, comme ailleurs sur le territoire National, la situation de notre département se dégrade.

La Covid19 est toujours bien présente, elle requiert malheureusement des mesures restrictives nouvelles pour essayer d'endiguer cette seconde vague épidémique.

Nous sommes de nouveau placés en état d'urgence sanitaire, notre objectif à tous est de tendre vers des décisions équilibrées entre les enjeux sanitaires, économiques et sociétaux.

Néanmoins, nous devons faire preuve de tolérance, d'adaptation, voire de renoncement.

Au niveau communal nous ne sommes pas épargnés ; nos enseignants, nos agents, nos élus sont et seront touchés par ce virus galopant. Chaque jour nous recherchons des solutions pour ne pas rompre le service public. Je veux en profiter pour remercier les bénévoles, les agents, et toute l'équipe municipale qui répondent présents pour pallier aux absences afin que nos services périscolaires puissent se maintenir. Toutefois, si la situation devait encore se durcir, force sera de constater qu'étant une petite commune, nous aurons nos limites pour remplacer au pied levé les agents manquants. C'est un combat de chaque jour et nul ne connaît l'issue...

Vous savez que vous pouvez compter sur notre dévouement, voire notre acharnement à trouver des solutions, mais c'est dans les moments difficiles qu'il faut réellement faire preuve de solidarité, tous ensemble, et non d'individualisme !

Sur le front des combats, l'actualité dramatique de ces derniers jours, l'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, en charge de l'enseignement moral et civique au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine prouve, plus que jamais, que nous devons défendre les valeurs de notre REPUBLIQUE.

Ce n'est pas seulement la communauté éducative qui est endeuillée : c'est toute la France et la République, contestées dans leurs principes fondateurs. Car au-delà de cet acte odieux, une nouvelle fois c'est la liberté d'expression et le principe de laïcité, tels que nos lois, notre volonté commune et notre histoire les conçoivent, qui sont violemment mises en cause. Et cela nous ne l'accepterons pas, car ce serait vider de leur sens les valeurs de Liberté, Egalité et de Fraternité qui figurent aux frontons de nos mairies.

Plus que jamais, cette crise nous prouve que nous sommes une Nation de Citoyens solidaires, nous avons besoin des uns et des autres pour sortir ensemble de ces épisodes douloureux que personne n'aurait pu imaginer.

Restons soudés, serrons-nous les coudes et nous ressortirons plus forts.

Bonne lecture,
Bien fidèlement

Patricia DEGUERRY
Maire

INFORMATION SERVICES MAIRIE

Pour des raisons de réorganisation des services administratifs, la Mairie est provisoirement fermée au public les vendredis après-midi depuis le 2 octobre. Nous vous tiendrons informés de sa réouverture mais, dans l'attente, pensez à faire vos démarches du lundi au vendredi, le matin, aux horaires habituels en présentiel ou par mail : mairie@mairiegroissiat.fr. Nous vous rappelons que vous pouvez également consulter notre site www.groissiat.fr.

CADRE DE VIE

- A l'approche de la Toussaint nos services techniques ont entrepris un toilettage du cimetière, avant le fleurissement qui s'annonce et des travaux plus conséquents prévus début 2021, sur lesquels nous nous étions engagés.

Afin de mettre à jour l'historique de chaque concession et de rétablir la liaison entre un acte de concession et son emplacement, nous faisons appel à la coopération de tous.

Les tombes « en état d'abandon » seront identifiées par des écriteaux, merci de vous adresser en mairie si vous détenez des informations.

- **Citoyenneté** : l'action concordante de la gendarmerie, des référents Participation Citoyenne et de l'équipe municipale permet de relativement maintenir l'ordre sur la commune. Désormais, une nouvelle organisation des services de gendarmerie est en cours d'expérimentation pour répondre encore davantage aux sollicitations des citoyens 24h/24h. N'hésitez pas à composer le 17 dès que vous constatez un méfait pour une intervention rapide de la patrouille qui est en action sur le terrain.

Par ailleurs, la gendarmerie nous alerte sur les cambriolages qui pourraient se produire lors du changement d'heure, période statistiquement propice à ces délits. Donc soyez prudents et attentifs à la présence de personnes ou véhicules sur la commune.

Nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs sous peine de contravention. Notre garde champêtre, dans un premier temps, notifie à l'amiable de ne pas stationner, mais toute récidive sera sanctionnée par la gendarmerie. Le cas est surtout avéré ZI du Marais et Route du Puits.

VILLAGE PROPRE

Malgré le Covid et la météo maussade, vous avez été nombreux à participer aux côtés de l'équipe municipale, au nettoyage de la commune initialement prévu ce printemps et repoussé au 26 septembre. 680 kg de déchets ont été collectés. Le village centre était relativement plus propre grâce au travail quotidien de nos agents qui entretiennent les rues de la commune. En revanche, nous constatons, une fois de plus, le manque de civisme dont certains font preuve. Peu scrupuleux, ils déversent leurs gravats, pneus, cloisons, en pleine nature, pour contourner les frais de décharge inhérents aux professionnels. Il en résulte du travail supplémentaire pour nos agents, une charge financière considérable pour la collectivité, et un préjudice pour la nature !

Un grand merci à tous les bénévoles, petits et grands ainsi qu'aux chasseurs et pêcheurs qui sont venus renforcer les équipes.



ARBRE DE NOEL

Comme le repas de nos aînés, l'arbre de Noël dédié au plus jeunes doit lui aussi subir quelques transformations.

Afin de ne prendre aucun risque lié à la Covid, la municipalité a décidé cette année de renouer avec une vieille tradition : la retraite aux flambeaux qui offre l'avantage de se dérouler en plein-air et donc de passer un instant festif, en toute sécurité. Sous réserve toutefois de l'évolution des règles sanitaires à venir...

C'est donc en extérieur dans le Parc de Château Covet que nous fêterons Noël autour de crêpes, barbes à papa, marrons, vin chaud...un marché gourmand auquel participera le Père Noël pour la distribution des papillotes et des cadeaux aux plus petits 0-2 ans (non scolarisés).



Dès la nuit tombée, une procession de lutins, équipés de lampions, arpentera gaiement les rues du village.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer, bien emmitouflés, pour réchauffer le cœur des Groissiat.

RECOMPENSES BACHELIERS ET SPORTIFS

Les conditions sanitaires menacent la tenue de la traditionnelle cérémonie des vœux. Très appréciée des Groissiat, elle donne l'occasion à la municipalité de mettre à l'honneur ses jeunes bacheliers et sportifs. Même si, à ce jour, nous ne pouvons nous avancer sur la tenue de cet événement, nous souhaitons continuer à soutenir notre jeunesse, et opterons désormais sur une remise de récompense chaque année, et non plus tous les deux ans.

Par conséquent, si vous avez obtenu votre diplôme **avec mention en 2019 ou 2020** ou si vous êtes monté sur un podium (3 premiers classés) national, régional, ou départemental veuillez retourner le coupon d'inscription ci-dessous en mairie par mail à mairie@mairiegroissiat.fr ou par courrier.

Coupon réponse BACHELIER



A retourner avant le 14/11/2020 en mairie ou par mail à mairie@mairiegroissiat.fr

J'ai obtenu mon BAC avec mention en 2019 / 2020 (rayer la mention inutile)

 AB B TB

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Merci de joindre une copie de votre diplôme ou relevé de notes précisant la mention obtenue, ainsi qu'un RIB.



Coupon réponse SPORTIF

A retourner avant le 14/11/2020 en mairie ou par mail à mairie@mairiegroissiat.fr

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Sport pratiqué : Podium :

Merci de joindre un justificatif signé de l'organisme délibérant

INFORMATIONS DIVERSES

- **La compagnie des Sapeurs Pompiers d'Oyonnax** va commencer sa tournée pour la vente des calendriers à partir de mi-octobre. Réservez-leur un accueil chaleureux.



- **Message de Santé Publique France, Le Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Le monoxyde de carbone peut également être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/>

- Rappelons que **2 Point d'Accueil de la Direction Départementale** à destination des particuliers pour faciliter l'accès à l'ensemble des concitoyens au service des Finances Publiques se situent :

Nantua (Maison des Services au Public) : mercredi entre 9h et 12h sur RV

Izernore (Maison de Services au Public) : mercredi entre 14h et 17h sur RV

RAPPEL DATES ENLEVEMENTS DES ENCOMBRANTS

Deux nouvelles dates sont fixées pour la collecte des encombrants :

Mercredi 28 octobre à Groissiat - Jeudi 29 octobre à Alex

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir et de séparer les pneus des jantes, Toutefois, nous vous rappelons que c'est un service municipal supplémentaire, facturé à la commune, pour aider les personnes qui peuvent difficilement se déplacer à la déchetterie ou qui ne disposent pas de véhicules appropriés pour débarrasser des gros encombrants. Ainsi, nous vous encourageons, dans la mesure du possible, à vous diriger directement vers la déchetterie de Veyziat ouverte toute l'année et gratuite,